

Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

Monsieur Pierre-André DURAND  
Préfet de Seine-Maritime  
Sous-Préfecture de la Région Normandie  
7 place de la Madeleine  
CS16036  
76036 Rouen cedex

Objet : Effectif du district de Police du Havre, votre réponse du 5 octobre

Monsieur le Préfet,

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour les précisions apportées dans votre courrier du 5 octobre, à mon questionnement conjoint avec Madame le Maire d'Harfleur transmis l'été dernier.

Ces éléments répondent, pour bonne part, aux interrogations qui sont les nôtres quant aux moyens humains dédiés aux missions de sécurité publique, mobilisés par l'Etat sur l'agglomération havraise, en zone couverte par la Police nationale, et aux missions prioritaires définies pour lutter contre les fléaux que représentent les trafics de stupéfiant, ou encore, dans un autre domaine, les rodéos sauvages.

Les résultats que vous décrivez dans votre courrier au sujet de ces deux problématiques sont d'ailleurs conformes à ce que nous constatons, notamment à travers les informations collectées lors des réunions des cellules de veille Prévention/ Sécurité.

Et je me dois d'ajouter, tant du côté des organisations mises en place que du professionnalisme, et plus encore du dévouement, dont font preuve les forces de l'ordre sur notre territoire, qu'il existe bien des motifs de satisfaction.

En revanche, nous restons confrontés, et ce constat est factuel sur l'est de l'agglomération en tout cas, à une insuffisance des moyens disponibles sur le terrain, notamment le week-end.

Cela se caractérise par exemple, par un nombre d'équipages en patrouille très faible au regard de l'étendue et de la densité de la zone à couvrir, par des difficultés à composer ces équipages le week-end, ou encore par de trop nombreux appels d'habitants qui n'aboutissent pas au déplacement d'un équipage.

Le sentiment que la Police nationale ne dispose pas des ressources suffisantes pour couvrir l'est de l'agglomération est donc bel et bien réel. Madame le Maire d'Harfleur vous en a fait part, mais au-delà, je suis régulièrement pris à témoin pour le constater.

Je vous saurais gré par conséquent de bien vouloir me communiquer des éléments chiffrés me permettant d'apprécier l'évolution des effectifs de police affectés sur la circonscription de sécurité publique du Havre au cours de ces dernières années, afin de me permettre d'apprécier ainsi si l'effectif actuel de 461 fonctionnaires de police que vous avez bien voulu me transmettre correspondant à une réelle prise en compte des besoins.

En fin d'année 2018, j'avais indiqué à votre prédécesseur, que de source syndicale, le sous-effectif dont souffrait le commissariat central du Havre depuis des années, s'élevait à 32 agents de voie publique.

Je souhaite mesurer le chemin parcouru depuis.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Paul Lecoq', with a large, stylized flourish above the name.

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime